



Litige assurance après sinistre

Par **BrunoDeprais**, le **19/01/2021** à **09:52**

Bonjour,rrnrIl y a plus de 4 mois, alors que je roulais dans une ville, la branche d'un arbre casse et tombe sur mon véhicule, casse le pare-brise et griffe la peinture du toit du véhicule.rrnrJe fais des photos, contacte la ville qui me met en relation avec le service technique, qui reconnaît le dommage.rrnrJe transmets toutes ces informations à mon assureur, qui me rembourse immédiatement la réparation du pare brise et qui mandate un expert.rrnrL'expertise se réalise chez un garagiste au moment du remplacement du pare-brise, il est question d'un polissage (ce que m'a dit oralement le garagiste).rrnrLes semaines passent et je n'ai aucune nouvelle de mon assureur, je le contacte donc. Sa réponse est la suivante (dans les grandes lignes) : la partie adverse (la ville donc) ne nous a pas répondu à ce jour.rrnrUn mois plus tard, je relance l'assurance qui me me répond qui j'ai déjà été indemnisé, point barre. J'imagine qu'il est question du pare-brise.rrnrImpossible également d'avoir un document écrit au sujet de l'expertise.rrnrPetite précision, en contactant l'assureur, on est réorienté vers tel numéro de téléphone ou telle adresse e.mail.rrnrA mon sens, l'assureur est en situation d'inexécution contractuelle, mais c'est toujours le pot de terre contre le pot de fer avec ce style d'institution.rrnrDonc si quelqu'un a une idée pour faire avancer les choses il est le bienvenu.rrnrMerci.

Par **chaber**, le **19/01/2021** à **11:24**

BonjourrrnrVous pouvez demander à votre assureur copie du rapport d'expertise qu'il ne peut vous refuser (ou copie de votre réparateur)rrnrEtes-vous assuré en Dommages?rrnrSi oui vous la récupérez lorsque le recours aura aboutirrrnrSi non vous serez indemnisé après recours

Par **BrunoDeprais**, le **20/01/2021** à **09:29**

Bonjour,rnrnMerci Chaber pour votre réponse.rnrnJe suis assuré en tous risques, je suppose que la partie dommage est incluse.rnrnPour les dernières nouvelles:rnrnL'assureur ne m'a pas répondu, et j'ai demandé le rapport d'expertise à l'expert, et très curieusement, n'apparaît que la partie pare-brise et en aucun cas la partie carrosserie.rnrnJ'ai donc refait une demande à l'expert pour la partie carrosserie.rnrnA voir donc, mais la bonne foi n'est pas vraiment de mise de la part de l'assureur.

Par **BrunoDeprais**, le **25/01/2021** à **11:18**

Bonjour,rnrnSimplement pour donner des nouvelles suite aux conseils de Chaber, j'ai reçu le 22 janvier de mon assurance, un rapport d'expertise daté du 22 janvier qui "annule et remplace", sans la moindre trace d'un constat de rayures.rnrnCa ressemble tout simplement à de l'escroquerie en bande organisée.